

Extrait 2

# Carrés Monthomiens

Egalité (recours dogmatique à l')

# Carrés Monthomiens

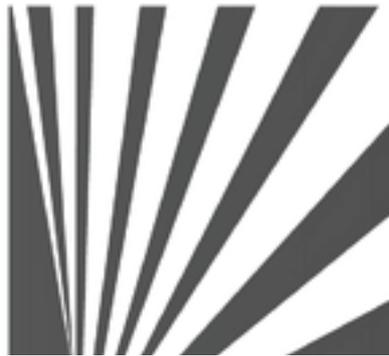
La boussole  
de la pensée humaine

Monthome

Auteur : Monthome - ISBN 9791023701906

0.50€

BOOKINER 



Auteur : Monthome

[www.bookiner.com](http://www.bookiner.com)

Usage libre de droit (non marchand) avec mention «Bookiner.com»

# Carrés Monthomiens

## Extrait 2

### Egalité (recours dogmatique à l')

**Cette thématique comprend une série de 23 questions avec 4 axes de réponses pour chaque question posée, soit au total 92 axes de réponses. Pour réaliser votre équation personnelle vous devez choisir un minimum de 23 positions.**

#### Conditions d'usage libre de droits

Tout contenu gratuit ou payant peut être utilisé avec l'obligation d'indiquer la mention «Bookiner.com». L'acquéreur sur le site bénéficie d'un usage libre de droits à titre **PERSONNEL** (individuel, familial et privatif) dans un cadre exclusivement non marchand, non concurrentiel et non grand public. Il est autorisé à installer ce fichier sur tout équipement informatique et télécoms dont il est propriétaire ainsi que pratiquer éventuellement une duplication, un téléchargement, ou un envoi sous forme de fichier, à un maximum de 5 postes/utilisateurs internes. Ce droit ne s'applique pas à l'utilisateur qui reçoit gratuitement un contenu payant, lequel ne peut aucunement le diffuser autour de lui sans risquer de tomber sous le coup de la loi portant sur le copyright et/ou s'exposer aux conditions restrictives du droit d'auteur et de la protection intellectuelle.

## 2. Egalité (recours dogmatique à l')

La notion d'égalité est d'origine purement intellectuelle sachant que celle-ci n'existe quasiment nulle part ailleurs dans la nature. Si l'égalité est nécessaire lorsqu'il existe objectivement une similarité de cas et/ou un caractère identique entre individus et/ou dans leurs activités, elle devient foncièrement inique en s'opposant à la différenciation naturelle partout ailleurs. C'est souvent le jeu du dogmatisme animant la plupart des organisations humaines qui favorise le traitement égalitaire par souci de simplification, d'indifférenciation, de contrôle facilité des masses et des comportements. Il est vrai que l'idée de collectivité vu du citoyen lambda est fortement demandeuse d'égalité lorsque s'opposent, en son sein, des rapports de dominance et de pouvoir, des rapports du fort au faible, des rapports de classes sociales, de castes et de statuts. En fait, le traitement dogmatique de l'égalité est le signe évident du non aboutissement des sociétés en place et/ou celui d'un lissage vers la médiocrité collective.

Sur le plan sociétal, le recours dogmatique à l'égalité n'est pas directement associable à la pure notion de droits, de liberté humaine et de démocratie, mais davantage à la réduction des libertés, à l'imposition des devoirs et à l'application d'un cadre pseudo-démocratique. En fait, plus une société est égalitaire moins elle est libre, moins elle est démocratique et plus elle est placée sous le contrôle du système. Pour comprendre l'intérêt mais aussi les limites fondamentales du recours dogmatique à l'égalité dans un cadre démocratique, il est nécessaire d'effectuer un parcours critique selon 23 éclairages distincts :

### 1. Est-ce qu'un pays moderne qui prône l'égalité dogmatique entre les citoyens est fondamentalement évolutionnaire ?

- Non, car l'égalité n'existe pas dans la nature, c'est une pure invention humaine pour dompter les individus. Tant qu'il y aura des classes sociales, des riches et des pauvres, des élites et des subordonnés, l'égalité est un leurre sociétal.
- Non, car l'égalité dogmatique vire rapidement aux devoirs, à la morale, à la coercition, en imposant un modèle de société fortement hiérarchisé, normatif, administratif, judiciarisé, académisé, conservateur, favorisant la tutelle civique et citoyenne sur la libre affirmation de soi, en oubliant les différences innées et/ou acquises entre les hommes.
- Oui, car les privilèges de classe doivent cesser quitte à perdre en qualité de vie en acceptant une relative uniformité dans les conditions de vie.
- Oui, car cela favorise en apparence le même accès au vote, aux soins, à l'éducation, à l'information, à la justice...

### 2. Le recours dogmatique à l'égalité est-il un leurre politique ?

- Oui, en favorisant d'abord la gouvernance d'Etat, les institutions, les leaderships en place, bien plus que la défense et/ou les initiatives isolées des citoyens anonymes.
- Oui, car il s'agit d'une idéologie politique sociale qui ne change pas en réalité grand chose sur le fond de la condition économique, politique et sociétale.
- Non, car il améliore réellement la condition citoyenne face au pouvoir, à l'autorité, l'influence des institutions, de l'économie, de la finance...
- Non, car il renforce la position de l'homme et de la femme du peuple face aux injustices issues de la richesse, du pouvoir, du patrimoine, de la connaissance...

### 3. Que favorise en principal le recours dogmatique à l'égalité au sein de la condition sociétale ?

- Le rapport dominant du devoir face au droit, la référence dominante de la loi du système sur la légitimité des actions humaines.
- Des compromis, positions et consensus de façade, alors que personne ne se soucie vraiment de la condition réelle de vie des autres.
- L'égalité, le respect, la considération entre les hommes.
- Un socle de libertés nouvelles, d'échanges équilibrés, de respect mutuel, de tolérance bienveillante...

#### **4. Le recours dogmatique à l'égalité conduit-il à l'échelle collective ?**

- a. Au lissage médian des comportements, voire à l'uniformisation des comportements et des modes d'action.
- b. A l'indifférenciation collective bien plus qu'à la différenciation des cas et des individus, avec une moindre prise en compte des différences innées en chacun privilégiant alors des modèles collectifs standardisés, voire stéréotypés.
- c. A une nouvelle forme de croyance sociétale visant à faire croire à l'amélioration significative de la condition humaine.
- d. A l'acceptation subie d'un encadrement humain faisant prévaloir le recours à l'ordre, à l'autorité et à la directivité normative de la part du système, pour le bien de tous.

#### **5. Le recours dogmatique à l'égalité oriente-t-il les rôles en chaque organisation humaine vers ?**

- a. La suprématie du système sur le collectif et du collectif sur l'individuel.
- b. La suprématie de l'administration sur le citoyen et du rôle de citoyen sur la nature intime de chaque individu.
- c. Un meilleur esprit collectif et communautaire plus stable, sécurisant et équitable.
- d. Des relations plus qualifiées, un progrès sociétal constant et plus épanouissant pour l'homme, la femme et le citoyen.

#### **6. Le recours dogmatique à l'égalité influence-t-il le cadre législatif par ?**

- a. La suprématie de la légalité d'Etat sur la légitimité humaine.
- b. La référence principale de la loi, de la morale, de la réglementation, de la normalisation et/ou de l'idéologie politique sur le jugement et le discernement humain.
- c. L'usage d'un modèle de droit volontairement plus strict et normatif placé sous la tutelle d'élus, de technocrates, gardiens de la morale, de l'ordre et valeurs républicaines, pour le bien du citoyen lambda.
- d. La nécessité d'un maillage législatif volontairement étroit destiné à encadrer précisément toutes les déviances humaines afin de mieux protéger les libertés d'autrui.

#### **7. Le recours dogmatique à l'égalité produit-il pour les citoyens les plus évolués ?**

- a. Un frein à l'affirmation de soi et à la réalisation de soi de nature à favoriser un lissage individuel orienté davantage vers une citoyenneté docilisée, formatée, aseptisée, plus facilement contrôlable et influençable.
- b. Un frein permanent à la libre expression des différences de nature à entraîner un lissage collectif vers le médian, la médiocrité.
- c. Une plate-forme identique de chance de progresser via le mérite et l'ascenseur social.
- d. La possibilité de s'imposer via l'esprit de concurrence et de compétition à partir des mêmes règles et moyens utilisés.

#### **8. Le recours dogmatique à l'égalité produit-il certains bienfaits individuels et collectifs par ?**

- a. L'harmonisation des procédures, sanctions et recours pour les mêmes faits, contextes et situations, en toute théorie.
- b. L'élévation du niveau de représentation, d'action, d'expression, pour les moins avantagés ou minoritaires.
- c. L'application du principe des «mêmes chances pour tous».
- d. Une stabilité sociale apparente dans les organisations fondées sur la verticalité et la hiérarchie.

#### **9. Le recours dogmatique à l'égalité induit-il paradoxalement des effets secondaires tels que ?**

- a. Une plus grande facilité de mise en oeuvre des procédures administratives, judiciaires et institutionnelles.

- b. La justification de la hiérarchie, de l'autorité, de la position dominante de certains via l'exercice régulateur du pouvoir.
- c. Le conformisme rassurant des comportements identiques, des routines et des habitudes au sein du collectif.
- d. La recherche de sécurité et/ou de rente de situation avec chacun son rôle, son statut, sa place.

### **10. Le recours dogmatique à l'égalité agit-il sur la sociologie des groupes par ?**

- a. Une frustration indéfinie et une culpabilisation latente pour l'individu dominé et/ou celui disposant de caractère en étant obligé de subir la situation et de se contenir.
- b. Une meilleure forme de cohésion même si apparente et subie, plus que recherchée et enracinée.
- c. Un sentiment facial de fraternité, de liberté, d'exercice des droits, de solidarité dans le collectif.
- d. L'entretien d'un esprit sous-jacent de jalousie, de méfiance, de concurrence, de compétition et/ou d'indifférence, entre individus agissant au sein d'une même organisation.

### **11. Le recours dogmatique à l'égalité produit-il du paradoxe en permanence par ? :**

- a. L'obligation de subir la contrainte collective, plus que d'agir par soi-même dans le droit légitime et la libre initiative.
- b. L'existence d'un rapport technocratique, politique et administratif direct sur l'individu de base qui doit en plus subir et se plier à l'application permanente du «*Faites ce que je dis et pas ce que je fais*» en provenance de l'élite dirigeante.
- c. Par le comblement artificiel des fractures sociales faisant que l'égalité en certains domaines justifie et cautionne l'existence d'autres inégalités par ailleurs.
- d. Par le sentiment d'avoir atteint une certaine forme d'unité en collectif bien que le ressenti individuel soit tout autre.

### **12. Le recours dogmatique à l'égalité secrète-t-il sous l'angle politique ?**

- a. Un ralentissement et/ou une stagnation évidente dans la dynamique sociétale et collective.
- b. Un façonnage des modèles sociétaux et sociaux au profit des intérêts, des partis et/ou des idéologies dominantes.
- c. Une hausse salubre de la culture prudentielle, de l'ordre public, du besoin sécuritaire et celui, pour les assurer, d'une gouvernance fortement élitisée et technocratisée.
- d. Une augmentation de la culture de solidarité, d'assistanat, du besoin sécuritaire et/ou d'appartenance au sein du collectif.

### **13. Le recours dogmatique à l'égalité dénature-t-il en profondeur le noyau central de la démocratie ?**

- a. Oui, par un manque fondamental d'équité dans la condition humaine par la non prise en compte des disparités, des besoins et des différences naturelles, acquises et/ou innées entre individus.
- b. Oui, par un ralentissement évident des avancées dans la condition sociétale en privilégiant d'abord les intérêts du système puis du collectif puis, en dernier, ceux du citoyen.
- c. Non, car l'omniprésence de règles générales et applicables à tous favorise une unité relative des comportements et des attitudes porteurs d'esprit de responsabilité.
- d. Non, car le maintien régulateur des mêmes droits et libertés dans un cadre limité et contrôlé est en définitive le meilleur gage de développement généralisé de l'esprit de démocratie.

### **14. L'égalité dogmatique, c'est-à-dire imposée à tous de la même manière, est-elle le meilleur moyen de favoriser l'harmonie dans le corps social ?**

- a. Non, car elle secrète des effets toxiques sur la conduite des hommes et des sociétés.
- b. Non, car elle induit de la nécrose sociale, l'oxydation de certaines valeurs humanistes, ainsi qu'une orientation vers divers tropismes négatifs.
- c. Oui par la fin des corporatismes, des niches sociales, de la personnalisation anormale du pouvoir, des avantages et privilèges bénéficiant d'abord aux élites du peuple.

- d. Oui, car elle favorise intrinsèquement une vie plus agréable, motivante, dynamique, participative dans un avenir serein et lumineux.

**15. Pour vous l'égalité dogmatique est synonyme de ?**

- a. Egalité relative, adaptative, non linéaire, non systématique selon les époques, les contextes, les influences politiques, soit une démonstration à l'envers de l'illégitimité de certaines emprises du système et de l'évidence manifeste de nombreuses grandes injustices humaines.
- b. Mise en place d'une égalité seulement sociale et partielle laissant, par ailleurs, à chacun le soin d'évoluer à son rythme dans les domaines culturel, économique, financier, patrimonial, cercle du pouvoir..
- c. Démonstration de mérite individuel faisant que l'égalité se gagne d'abord par l'effort, l'implication visible et l'assentiment collectif avant de se revendiquer naturellement.
- d. Recherche d'égalité juste et identique entre tous les hommes sans aucune distinction.

**16. L'égalité dogmatique relève-t-elle d'une pure façade et/ou d'une manipulation politique ?**

- a. Oui, c'est évident dans toutes les républiques du monde.
- b. Oui, c'est la base même de la démagogie.
- c. Non, c'est une démarche purement humaniste.
- d. Non, c'est une stratégie sociétale recommandable.

**17. Le recours dogmatique à l'égalité produit-il davantage dans le collectif ?**

- a. De formatage et de matriçage des esprits que d'esprit critique et de libre pensée.
- b. De conditionnement de masse et d'influence des comportements que de libre arbitre et d'audace.
- c. De discipline productive et de partage que d'égoïsme, de prédation ou d'appropriation.
- d. D'apaisement et d'esprit de responsabilité que de laisser-aller, laisser-faire ou même révolte et résistance.

**18. Le recours dogmatique à l'égalité produit-il en chaque individu davantage de ?**

- a. Asservissement cognitif dans un cadre libertaire forcément plus réduit et contrôlé.
- b. Mentalité relativement médiocre et uniforme.
- c. Confiance renforcée dans les autres et une meilleure cohésion dans le groupe.
- d. Apaisement d'esprit rassurant favorisant la «grégarité», l'intégration et l'appartenance communautaire.

**19. Le recours dogmatique à l'égalité au sein d'une équipe soudée produit-il plus ?**

- a. De frustration non dite, de jalousie, d'agressivité latente, de manipulation, de passivité plus ou moins masquées.
- b. De fraternité, de solidarité, d'entraide, de partage.
- c. D'affection, d'adhésion, d'abnégation, de discipline, d'acceptation de la règle.
- d. De compréhension mutuelle et de complicité.

**20. Le recours dogmatique à l'égalité réduit-il la notion de liberté humaine ?**

- a. Oui, par des devoirs moraux et civiques ainsi que par des limites d'actions bridant l'initiative individuelle.
- b. Oui, par des contraintes collectives associées à des règles plus strictes dans la sphère sociale et publique.
- c. Non, car l'espace libertaire est beaucoup mieux exploité.
- d. Non, car les attentes et les besoins humains s'accordent assez bien de cadres précis et directifs.

**21. Dans quels grands domaines le recours dogmatique à l'égalité produit-il des avantages réels ?**

- a. Les conditions d'accès identiques dans certains domaines de vie en société (éducation, santé, transports, citoyenneté, justice, consommation...)
- b. Le traitement politique et administratif des citoyens.
- c. Le recours policier et judiciaire dans l'application des textes de loi.
- d. La solidarité nationale en certains domaines.

**22. L'égalité dogmatique ne produit-elle pas la permanence d'injustices humaines selon les modes de gouvernance, les périodes, les lieux et les systèmes en place ?**

- a. Oui, par la non équité des chances, des ressources et des moyens en fonction de qui décide et qui dirige.
- b. Oui, par la privation de libertés et/ou la conditionnalité de leurs applications pour certains et par pour d'autres.
- c. Non, car théoriquement tout le monde part sur les mêmes bases légales et constitutionnelles ne privilégiant personne en particulier au départ de la vie.
- d. Non, car tout le monde peut utiliser les moyens disponibles en société.

**23. En fait, l'égalité dogmatique est-elle un facteur de chance ou de malchance, de réussite ou d'échec, pour la collectivité des hommes ?**

- a. C'est un échec lorsque l'on voit toute l'injustice sociale et économique existante, ainsi que les grandes différences de traitement entre les hommes qu'ils soient pauvres ou anonymes, riches ou influents.
- b. C'est une malchance que de constater qu'en réalité rien n'est vraiment égal par manque d'équité en étant privé(e) de certaines libertés jugées légitimes.
- c. C'est une chance d'être intégré(e), ne pas se sentir isolé(e), de croire que l'on est tous considérés de la même manière.
- d. C'est une réussite vis-à-vis des lois, des devoirs et de l'ordre social, lorsque je me sens directement concerné(e) par la reconnaissance, la sécurité et/ou l'assistance du système.